



**Programme des  
Nations Unies pour  
l'environnement**



Distr.  
GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/63/5  
2 mars 2011

FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITE EXECUTIF  
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS  
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL  
Soixante-troisième réunion  
Montréal, 4 – 8 avril 2011

**DISPONIBILITÉ DES MOUVEMENTS DE TRÉSORERIE  
POUR LE BUDGET DE 2011**

Les documents de présession du Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal sont présentés sous réserve des décisions pouvant être prises par le Comité exécutif après leur publication.

## Contexte

1. Les montants réellement perçus comportent des éléments d'incertitude qui peuvent avoir des répercussions sur le fonctionnement du Fonds et sur les ressources disponibles pour les activités prévues. Le budget intégral pour la période triennale 2009-2011 d'un montant de 490 millions \$US pourra être disponible pour les activités programmées durant cette même période triennale sur la base des suppositions suivantes :

- (a) Les contributions annoncées sont intégralement payées durant la période triennale au mois de juin de chaque année conformément au paragraphe 7 de la décision XI/6 ;
- (b) Les billets à ordre sont encaissés si nécessaire pour éviter un déficit de trésorerie au cours de la période triennale ;
- (c) Les Parties qui ont toujours payé par le passé les contributions annoncées continuent à le faire et paient sur les sommes reportées de la période triennale précédente se chiffrant à 73,9 millions \$US un montant de 43,2 millions \$US ;
- (d) Un montant de 16,1 millions \$US provient des intérêts perçus et d'autres sources au cours de la période 2009-2011 pour respecter l'engagement de reconstitution du Fonds ;
- (e) Les ressources du Fonds ne subissent pas de pertes attribuables au mécanisme du taux de change fixe (FERM) ni à l'encaissement des billets à ordre ;
- (f) Les Parties qui n'ont jamais payé leurs contributions promises respectent leurs engagements pour 2009-2011 qui sont évalués à 5 924 635 \$US.

2. Sur la base des suppositions énoncées ci-dessus et après déduction des fonds utilisés en 2009 et en 2010 sur les 490 millions \$US de reconstitution du Fonds pour la période triennale 2009-2011, le budget 2011 du Fonds multilatéral sera de 287,7 millions \$US.

3. À sa 57<sup>e</sup> réunion, dans le cadre de l'examen de la planification financière de la période triennale 2009-2011, le Comité exécutif a décidé entre autres d'examiner à sa première réunion de 2011 les rentrées de fonds disponibles pour le budget 2011 compte tenu des intérêts perçus, du paiement des contributions de la part de pays n'ayant précédemment encore rien payé et des pertes attribuables au défaut de paiement ou au mécanisme du taux de change fixe (décision 57/4(h)).

4. Les mouvements de trésorerie du Fonds multilatéral peuvent être examinés sous quatre angles : les rentrées prévues de tous les éléments de revenus pour la période triennale 2009-2011, le moment de la rentrée des revenus attendus, la possibilité de revenus supplémentaires et l'impact de la planification des activités sur l'établissement du budget. Le présent document traite chacune de ces questions et conclut en récapitulant les observations et en présentant des recommandations.

### **Rentrée prévue de revenus pour la période triennale 2009-2011**

5. Le présent document aborde en premier lieu les composants de revenus prévus sur les 490 millions \$US de reconstitution du Fonds pour 2009-2011, à savoir : les contributions annoncées (400 millions \$US), les sommes reportées de la période triennale 2006-2008 (73,9 millions \$US) et les intérêts (16,1 millions \$US).

Paiement des contributions annoncées

6. Les revenus issus des contributions annoncées dépendent de leur paiement de la part de pays qui ne les ont pas payées auparavant, des pertes dues au défaut de paiement et des pertes/gains liés au mécanisme du taux de change fixe. Seuls deux pays n'ont jamais payé de contributions et ces dernières se chiffrent à 5 924 635 \$US pour la période triennale 2009-2011.

7. Historiquement, le défaut de paiement peut également résulter de fonds retenus du fait d'une coopération bilatérale non approuvée, des fluctuations du taux de change et des lois nationales pour les pays proscrits. Les seuls fonds qui devraient être retenus au cours de la présente période triennale sont ceux dépendant des lois nationales de pays proscrits. Pour 2009 et 2010, il s'agissait d'un montant de 920 342 \$US. Le montant prévu pour 2011 est de 2 372 703 \$US sur la base des valeurs contenues dans le plan d'activités de 2011.

8. Bien que depuis son introduction le mécanisme du taux de change fixe ait entraîné un gain dépassant 33 millions \$US, les pertes se sont élevées au cours de la période triennale actuelle à 1 798 619 \$US en 2009 et à 6 032 898 \$US en 2010. Cette perte moyenne est prévue pour 2011 dans l'évaluation du flux de trésorerie.

Paiement des arriérés de contributions inclus dans les sommes reportées

9. Les sommes reportées de la dernière période triennale se chiffraient à environ 73,9 millions \$US, comprenant 30 676 630 \$US en espèces et billets à ordre et 43 215 092 de paiement en souffrance de la période triennale 2006-2008. Ces arriérés ont été payés à l'exception d'environ 3,5 millions \$US. Toutefois, étant donné que les Parties concernées ont historiquement payé des contributions, ce niveau de financement devrait également être obtenu en 2011.

Contributions issues de périodes triennales précédant la période 2006-2008

10. Le report de sommes suppose uniquement des paiements issus de la précédente période triennale 2006-2008, sans inclure les contributions promises avant 2006. De cette façon, le Fonds ne prévoit pas de recevoir des contributions promises dues avant cette date. Cependant, des revenus ont été reçus au compte des contributions promises dues avant 2006, s'élevant à 5 954 293 \$US.

Intérêts

11. La reconstitution du Fonds 2009-2011 suppose un montant de 16,1 millions \$US d'intérêts perçus. Toutefois, le montant des intérêts perçus en 2009-2010 ne s'élevait qu'à 8,1 millions \$US. Si le niveau des intérêts perçus est identique en 2011, il y aura un déficit d'ensemble de 4,0 millions \$US d'intérêts.

**Moment prévu de l'encaissement des revenus**

12. En ce qui concerne le moment de l'encaissement des revenus prévus, le document examine le pourcentage de contributions annoncées payées l'année où elles sont dues et la possibilité d'encaissement accéléré des billets à ordre.

Encaissement des contributions annoncées convenues

13. Depuis 1997, si l'on exclut les pays n'ayant jamais payé de contribution, ceux ayant des calendriers fixes d'encaissement des billets à ordre et de ceux ayant des défauts de paiement liés à leur législation nationale (dont les contributions seront traitées ailleurs), les Parties donatrices ont versé 77 % de leurs contributions l'année où celles-ci étaient dues, comme le montre le tableau 1. Sur cette base, il est

estimé que sur les 117,2 millions \$US dus au niveau actuel de réapprovisionnement, non compris les contributions mentionnées ci-dessus, le niveau de contribution qui sera encaissé au cours de l'année sera de 27 millions US de moins.

Tableau 1

**POURCENTAGE DES CONTRIBUTIONS REÇUES L'ANNÉE OÙ ELLES SONT DUES\***

<b>Année</b>	<b>Payé</b>
2010	94 %
2009	86 %
2008	69 %
2007	71 %
2006	61 %
2005	74 %
2004	75 %
2003	83 %
2002	66 %
2001	82 %
2000	92 %
1999	81 %
1998	62 %
1997	76 %
<b>Moyenne</b>	<b>77 %</b>

\*Non compris les paiements du Belarus, de l'Allemagne et de la Russie et les défauts de paiement traités ailleurs.

Encaissement des billets à ordre

14. Tous les billets à ordre sont soumis à un encaissement accéléré à l'exception d'un pays pour lequel les billets ont des calendriers fixes d'encaissement qui font que deux-tiers de ses contributions, soit un montant de 27,8 millions \$US, seront encaissés après 2011. À sa 57<sup>e</sup> réunion, le Comité exécutif a demandé aux Parties donatrices qui ne prévoyaient pas un encaissement accéléré des billets à ordre d'envisager soit l'autorisation d'un calendrier d'encaissement accéléré soit une modification des calendriers d'encaissement pour les futurs billets à ordre afin qu'ils correspondent aux années de paiement des contributions. Le Secrétariat a demandé si la politique du gouvernement concerné a changé depuis la 57<sup>e</sup> réunion mais a été informé qu'il n'y avait pas de changement notable.

Retour des soldes

15. Le retour des soldes de projets annulés ou achevés peut avoir un impact positif sur le flux de trésorerie. Un montant limité de retour de soldes issus de projets individuels est prévu étant donné que la plupart des fonds restants ont été approuvés pour des accords pluriannuels pour lesquels aucun solde n'est dû. Toutefois les soldes retournés en 2009 et en 2010 s'élevaient à 4,4 millions \$US. On peut prévoir que le niveau moyen des soldes retournés se poursuivra en 2011.

**Revenus additionnels émanant d'autres sources**

16. L'encaisse peut être aussi augmentée par les fonds mis de côté pour le projet des refroidisseurs en Thaïlande, bien qu'il ne s'agisse que d'un montant d'environ 1,2 million \$US. Des fonds pourront être

aussi reçus sur la base de la demande faite aux Parties, aux termes de la décision XXI/2 de la Vingt-et-unième Réunion des Parties, de fournir un appui additionnel pour la destruction des SAO. Toutefois, aucun fonds n'a encore été versé à ce jour. Des fonds pourront être également obtenus par le biais de l'adoption de la proposition de la Banque mondiale de monétisation des engagements de donateurs afin d'augmenter les ressources du Fonds au moyen du financement anticipé. Ceci pourrait entraîner plus que le doublement du montant des fonds attendus des contributions promises au cours de la prochaine période triennale. Toutefois, étant donné que les activités en vue de la mobilisation de ressources proposées dans le programme de travail de Banque mondiale (UNEP/OzL.Pro/ExCom/63/21) devront être achevées avant que les fonds provenant de l'augmentation puissent être reçus, il est peu probable que des fonds soient disponibles pour le budget 2011.

### **Impact sur la planification des activités**

17. Le tableau 2 montre que souvent les affectations indiquées dans le plan d'activités n'étaient pas pleinement utilisées du fait que le Comité exécutif pouvait approuver des projets à un montant inférieur à celui des plans d'activités, présentant en moyenne 79 % de l'affectation du plan.

Tableau 2

### **APPROBATION PAR RAPPORT AUX AFFECTATIONS INDIQUÉES DANS LES PLANS D'ACTIVITÉS (2003-2009)\***

Année	Affectation selon le plan d'activités	Approbaton réelle	Différence	Pourcentage d'affectation
2003	226 732 762	147 040 404	79 692 358	65 %
2004	221 409 010	176 459 996	44 949 014	80 %
2005	226 796 158	191 948 480	34 847 678	85 %
2006	161 412 541	130 830 593	30 581 948	81 %
2007	171 419 512	133 263 147	38 156 365	78 %
2008	145 296 562	134 339 567	10 956 995	92 %
2009	106 014 427	79 267 558	26 746 869	75 %
Total	1 259 080 972	993 149 745	265 931 227	79 %

\* les données de 2010 n'ont pas été incluses car elles représentaient un très faible pourcentage d'approbation (50 %) qui aurait eu un impact très important sur le pourcentage d'ensemble.

**Résumé des observations**

18. Le tableau 3 récapitule l'encaisse disponible sur la base des considérations évoquées ci-dessus.

Tableau 3

**RÉCAPITULATIF DE LA DISPONIBILITÉ DES MOUVEMENTS DE TRÉSORERIE POUR LE BUDGET DE 2011**

Élément	Montant prévu	Montant reçu	Projeté	Soldes en cours	Notes
Sommes reportées de la période 2006-2008	73,9	70,4	3,5		Un montant de 30,7 millions \$US était reporté de 2008 ; à la 62 <sup>e</sup> réunion, tout avait été reçu sauf 3 539 485 \$US ; tous les donateurs avaient déjà fait des paiements.
Intérêts	16,1	8,1	4,0		4 403 437 \$US en 2009 et 3 645 451 \$US en 2010 ; les prévisions pour 2011 s'appuient sur les moyennes de 2009 et 2010.
Contributions annoncées	400,0				
Approuvées à ce jour		-202,3			Approbatons de projet et de coûts standards de la 57 <sup>e</sup> à la 62 <sup>e</sup> réunion.
Contributions antérieures à 2006 ne faisant pas partie des sommes reportées		6,0			5 954 293 \$US provenant de contributions reçues, antérieures à 2006 et qui n'avaient pas encore été payées.
<b>Budget 2011</b>	<b>287,7</b>			<b>289,7</b>	
Contributions de pays n'ayant encore jamais rien versé		-3,9	-2,0		Fédération de Russie et Belarus pour 2009-2011 (5 924 634 \$US).
Défaut de paiement de la part de pays ayant payé des contributions		-0,9	-2,4		Inclut les valeurs réelles de 2009 et 2010 et celles du plan d'activités de 2011 pour les États proscrits.
Mécanisme du taux de change fixe		-7,8	-3,9		1 798 619 \$US en 2009 et 6 032 898 \$US en 2010 ; les prévisions pour 2011 s'appuient sur les moyennes de 2009 et 2010.
Retour des soldes		4,4	2,2		2 495 301 \$US en 2009 et 1 894 747 \$US en 2010 ; les prévisions pour 2011 s'appuient sur les moyennes de 2009 et 2010.
<b>Total partiel des revenus prévus</b>				<b>275,4</b>	

Élément	Montant prévu	Montant reçu	Projeté	Soldes en cours	Notes
Taux de contributions non reçues au cours de l'année où elles sont dues			-27,0		Le taux de contributions non reçues est de 23 %, calculé sur la base du taux moyen des contributions pour 1997-2010 excluant les contributions des pays n'ayant encore jamais payé, des pays avec des calendriers fixes pour l'encaissement des billets à ordre et des contributions contestées, entraînant un solde de 117 203 135 \$US pour les contributions annoncées, dont 26 956 721 \$US seront reçus après 2009-2011.
Billets à ordre			-27,8		Sur la base du fait que deux-tiers des billets à ordre sont encaissés après 2011 selon un calendrier fixe.
<b>Total partiel des encaissements prévus</b>				<b>220,6</b>	Tous les fonds au-dessus de ce niveau peuvent dépendre de l'encaissement futur de contributions.
<b>Projet des refroidisseurs en Thaïlande</b>		1,2	0,0	<b>221,8</b>	Les fonds destinés aux refroidisseurs en Thaïlande peuvent être transférés dans le fonds général destiné au financement de projets.
<b>Décision XXI/2 de la MOP</b>		0,0	0,0	<b>221,8</b>	À ce jour, aucun fonds n'a encore été reçu en liaison avec la demande de versement de contributions supplémentaires pour la destruction des SAO.
<b>Proposition d'augmentation de la Banque mondiale</b>		0,0	0,0	<b>221,8</b>	Se référer au Programme de travail de la Banque mondiale ; ne s'appliquera probablement pas en 2011.

19. Le tableau 3 montre que les intérêts ne devraient pas atteindre le niveau prévu dans la reconstitution. De plus, les suppositions relatives au paiement intégral des contributions annoncées risquent de ne pas se matérialiser pour les pays qui n'ont encore jamais payé. Il y aura également des défauts de paiements découlant de la législation nationale ainsi que des pertes dues au mécanisme du taux de change fixe. Toutefois certains gains non prévus se sont matérialisés du fait des retours de soldes de projets achevés ou annulés.

20. Selon les statuts du Fonds multilatéral (Rapport de la quatrième Réunion des Parties au Protocole de Montréal, UNEP/OzL.Pro. 4/15, Annexe IX), « Lorsque le chef du Secrétariat du Fonds prévoit que les ressources risquent d'être insuffisantes au cours d'un exercice financier, il est habilité à ajuster le budget approuvé par les Parties de façon que les dépenses soient à tout moment couvertes par les contributions reçues » (paragraphe 19). Comme des ressources insuffisantes sont prévues, le Secrétariat recommande que le budget de l'année 2011 soit ajusté et passe à 275,4 millions \$US. Le tableau 3 montre également que seulement 220,6 millions \$US sur les 275,4 millions \$US de revenus prévus seront probablement disponibles en 2011. C'est pourquoi un montant allant jusqu'à 54,8 millions \$US pour des projets approuvés risque d'être seulement décaissé après la dernière réunion de 2011. Le tableau indique aussi des sources additionnelles de revenus. Bien que les fonds provenant du projet des refroidisseurs en Thaïlande pourront être transférés pour couvrir d'autres projets, d'autres sources de revenus telles que l'appel au versement de contributions supplémentaires pour la destruction des SAO et la proposition d'augmentation de la Banque mondiale ne généreront probablement pas de ressources supplémentaires en 2011.

21. Le Comité exécutif pourrait :

- (a) Prendre note des informations sur la disponibilité des mouvements de trésorerie pour le budget de 2011 contenues dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/63/5 ;
- (b) Et accepter le budget 2011 d'un montant de 275,4 millions \$US, tout en notant que seulement 220,6 millions \$US risquent d'être disponibles en 2011.